

**MAIRIE DE SAINT-LARY-SOULAN**

PLACE DE LA MAIRIE - B.P. 40

**65171 - SAINT-LARY-SOULAN CEDEX****RELEVÉ DE DÉCISION****RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 12 OCTOBRE 2018**

<b>Questions</b>	<b>Décisions</b>
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 SEPTEMBRE 2018.	Approuvé
SUBVENTION OFFICE DE TOURISME.	Adoptée
B.P. 2018 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 5.	Adoptée
PARTICIPATION AU PLAN MÉDIA 2018 - 2019 DE LA STATION DE SKI DE SAINT-LARY-SOULAN.	Adoptée
LOCATION D'UN MEUBLÉ DE TOURISME - INSTITUTION DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT.	Adoptée
CONVENTION MANÈGE DANS LE JARDIN PUBLIC.	Adoptée
INFORMATIONS DIVERSES : ↳ MAISON DE SANTÉ (avancement travaux ...) ↳ TRAVAUX HOSPICE : > PICO CENTRALE > EVACUATION DES EMBÂCLES (ravines) ↳ DOSSIER D'ACTUALITÉ INTERCOMMUNALITÉ (OT Communautaire) ↳ AMÉNAGEMENT D929 (adaptation) ↳ RESTAURANT "LES 3 GUIDES". ↳ ÂNES DU RIOUMAJOU.	

SAINT-LARY-SOULAN, le 15 octobre 2018

Le Maire,

  
Jean-Henri MIR